

*Pôle communication*  
*Tél.: 24 65 42*

Lundi 4 février 2019

## **INFO PRESSE**

### **Mise aux normes de l'aérodrome de Nouméa-Magenta**

La direction de l'Aviation civile en Nouvelle-Calédonie enclenche la dernière phase des travaux de la plateforme aéronautique de Nouméa-Magenta.

#### **1 Agrandissement de la bande latérale ouest de la piste**

Ces travaux consistent à agrandir la bande de dégagement latérale ouest, afin de respecter les distances de sécurité réglementaires, en nivelant les accotements de la piste aéronautique. Deux tranches de travaux sont prévues : la première à l'intérieur de l'aérodrome et la seconde à l'emplacement actuel de la RP14.

La première tranche de travaux est prévue de février à mai et la seconde de juin à décembre, lorsque la déviation de la voirie sera effective.

En raison de la proximité de certaines zones de travaux avec l'activité aéronautique, les terrassements se dérouleront en nocturne, de 20 h 30 à 5 h, sur une période prévue de mars à avril 2019.

#### **2 Déviation de la RP14**

Concernant la mise en service de la RP 14 sur son nouvel axe, des travaux de nuit auront lieu la deuxième quinzaine de mai afin de permettre le raccordement entre les giratoires de Green Valley et de l'aérodrome.

La mise en service est programmée début juin ; des travaux de finition perdureront jusqu'à la fin du mois.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter la chargée de communication de la direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie : [muriel.maignet @aviation-civile.gouv.fr](mailto:muriel.maignet@aviation-civile.gouv.fr) / 26 52 47 ou 78 45 29.